

Réf: Dossier 387794

Avis de constitution

SOCIETE « AGBARA CONSORTIUM »

Siège ABIDJAN Port-Bouet juste en face du marché
de Port-Bouet, Lot 318, Ilot BL 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGBARA CONSORTIUM »

Objet : L'activité de génie civil et les services d'assistance annexe, notamment :

- La prestation de services ;
- La vente et la location de véhicules ;
- La location de chaises et de bâches ;
- La fourniture de matériel
- Divers ;
- Toutes prestations de services et travaux,

assistance et interventions se rattachant directement ou indirectement à l'activité de la société ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

D'une manière générale, tous services et toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Port-Bouet juste en face du marché de Port-Bouet, Lot 318, Ilot BL 38

Dirigeant(s) M SHITTU AFOLABI BACHIR CHERIF-DEEN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01915 du 26/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12349/GTCA/RC/2025 du 26/02/2025

